



## **FORMULAIRE DE DEMANDE DE DEROGATION**

Année scolaire : .....

Représentant légal N°1 : .....

Représentant légal N°2 : .....

Nom et prénom de l'enfant : .....

Ce formulaire est relatif aux dérogations concernant les délais de réservation et d'annulation aux accueils périscolaires et aux centres de loisirs proposés par la Communauté de communes Estuaire et Sillon.

Les dérogations peuvent être octroyées aux familles sous réserve de places disponibles ayant :

- Des horaires atypiques ;
- Des horaires variables ;
- Des plannings ou contrats de dernière minute.

Considérant les possibilités individuelles d'organisation, les professions libérales sont exclues de ce dispositif.

**La dérogation ne sera accordée qu'au vu d'une attestation d'employeur précisant la variabilité des horaires et donc l'impossibilité de respecter le délai des 48h réglementaires inscrites dans le règlement de fonctionnement des structures. Ce document sera à déposer au secrétariat de secteur.**

Cette dérogation est annuelle et devra donc être renouvelée au moment de la mise à jour des dossiers. Le service Enfance/Jeunesse se réserve le droit d'étudier chaque demande au cas par cas.

Chaque famille détenant cette dérogation sera dans l'obligation de prévenir par téléphone, mail ou sms, **le service au minimum 3h avant le début de l'accueil.** Sans cela, une pénalité sera facturée.

Signature des représentants légaux  
*précédée de la mention « Lu et approuvé »*